

First Phosphate annonce la clôture d'un financement par placement privé sursouscrit

Toronto, Ontario--(Newsfile Corp. - 25 avril 2023) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (FSE: KD0) (« **First Phosphate** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la clôture de son financement par placement privé sans courtier (l'« **Offre** ») d'Actions du capital-actions de la Société (les « **Actions** »), tel que décrit dans le communiqué de presse du 4 avril 2023.

L'Offre a été sursouscrite, totalisant un produit brut de 2 339 151.90 \$. De ce fait, la Société a émis un total de 1 205 217 d'unités directement chiffrables (« **Unités HD** ») (telles que définies dans le communiqué de presse de la Société du 4 avril 2023) totalisant un produit brut de 843 651.90 \$, et 1 869 375 d'unités accréditatives (« **Unités FT** ») (telles que définies dans le communiqué de presse de la Société du 4 avril 2023) totalisant un produit brut de 1 495 500.00 \$.

L'offre a été menée par la direction, le conseil d'administration et le géologue en chef de la Société, qui ont souscrit un total de 458 114 Unités HD et 169 625 Unités FT totalisant un produit brut de 456 380 \$.

Le produit brut de l'émission des Unités FT sera utilisé pour engager des « Dépenses d'exploration au Canada » qui sont des « dépenses minières accréditatives » (telles que ces termes sont définis dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)) liées aux projets d'exploration minière de la Société, principalement pour le forage des propriétés Bégin-Lamarche et Lac à l'Original de la Société au Québec. Le produit de l'émission des Unités HD sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise. Tous les titres émis dans le cadre de l'offre sont soumis à une période de détention statutaire de quatre mois et un jour.

Dans le cadre de l'Offre, la Société a payé 86 491.08 \$ de frais d'intermédiation et a émis 42 857 actions ordinaires à un prix de 0,70 \$ par action et 149 654 bons de souscription (« **Bons de souscription compensatoires** »). Les Bons de souscription compensatoires garantissent un prix de 1,25 \$ par Action avant le 25 avril 2026.

Opération entre personnes alliées

Certains administrateurs, dirigeants et autres initiés de la Société (« **Parties intéressées** ») ont acheté ou acquis la direction ou le contrôle d'un total de 458,114 Unités HD Units et 169,625 Unités FT Units dans le cadre de l'Offre. Le placement auprès de ces personnes constitue une « opération entre personnes alliées » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières. (« **Règlement 61-101** »). En dépit des dispositions précédentes, la Société s'est appuyée sur les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 en vertu des sections 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque la juste valeur marchande des Actions achetées ne dépassera pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important liée à l'Offre plus de 21 jours avant sa clôture prévue, comme l'exige le Règlement 61-101, car la Société a besoin d'affecter la contrepartie reçue dans le cadre de l'Offre à son fonds de roulement de façon immédiate.

La participation des initiés dans le placement a été réalisée à des fins d'investissement. À l'avenir, les initiés évalueront de temps à autre leur investissement dans la Société et pourront, en fonction de cette évaluation, des conditions du marché et d'autres circonstances, augmenter ou diminuer leur participation selon les circonstances par le biais de transactions sur le marché, d'ententes privées ou autrement. Une copie des rapports d'alerte précoce sera disponible sur la base de données SEDAR à l'adresse www.sedar.com sous le profil de la Société ou en contactant la Société au (416) 200-0657.

Mise à jour sur les options d'achat d'actions

La Société annonce également aujourd'hui qu'elle a approuvé l'octroi de 832 000 d'options d'achat d'Actions ordinaires de la Société (les « Options ») à certaines personnes admissibles de la Société, à un prix de levée de 0,70 \$ par Action, avec une date d'expiration de trois ans à compter de la date de l'émission. Les Options sont assujetties à une acquisition sur une certaine période, de sorte que 25 % sont acquises à chaque six mois durant une période de deux ans. Les conditions des Options attribuées sont conformes au plan d'options sur actions de la Société approuvé par les actionnaires de la Société le 25 août 2022. Tous les titres émis sont soumis à une période de détention légale de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission, conformément à la législation sur les valeurs mobilières applicable.

Additional Disclosure

La Société a conclu un accord pour engager Captify Solutions Corporation (« Captify ») pour des services de relations avec les investisseurs avec une date d'effet du 21 avril 2023. L'engagement de Captify est d'une durée initiale de 9 mois et se termine le 31 décembre 2023, au cours de laquelle la Société versera à Captify des honoraires de 15 000 \$ CA en espèces.

-30-

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims libres de redevances et à l'échelle régionale qu'elle développe activement au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bennett Kurtz, Directeur financier

bennett@firstphosphate.com

Tél : +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

Informations prospectives et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent

accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant le moment prévu de la clôture de l'Offre, l'emploi prévu du produit tiré du placement et l'obtention des approbations requises.

Ces énoncés impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés, y compris, mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à réaliser l'Offre et/ou à utiliser les recettes selon les conditions et dans les délais prévus, en tout ou en partie; et l'incapacité de la Société à obtenir les approbations requises pour réaliser l'Offre ou la réaliser selon les conditions et le calendrier proposés.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la Société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/163660>